



Direction Evènements et Equipements Territoriaux

Objet :

Avis concernant le projet de modification

Affaire suivie par :

Novello Romain

Tel 03 81 25 25 19

Mail : r.novello@saone-doubs.cci.fr

Madame Anne VIGNOT
Présidente de Grand Besançon
Métropole
La city – 4 rue Gabriel Plançon
25000 BESANCON

Besançon, le 28/08/2025

Madame la Présidente,

Vous trouverez via ce courrier notre retour concernant le projet de modification n°1 du PLU de Vieilley.

Ce projet, visant principalement à la création d'un habitat senior inclusif de 12 logements en lieu et place d'un espace réservé auparavant à un projet socioéducatif annulé, ne soulève aucune objection de notre part.

En effet, comme explicité, il vise à renforcer l'armature en logements inclusifs pour ces populations et correspond à une réalité validée par une étude de marché opérée par l'ADMR.

Outre ce point, un autre espace, réservé à des jardins initialement, sera également finalement dédié à des logements traditionnels, faute de demande.

Cette modification a ainsi pour but de favoriser les dynamiques locales et offrir de nouvelles offres d'hébergements, à proximité de Besançon.

Par ailleurs, cette modification est compatible avec le PADD actuel, mais également avec d'autres documents supra communaux tels que le SCoT Besançon Cœur Franche-Comté.

En conclusion, compte tenu du fait que votre projet va dans le sens du développement local et d'un meilleur parcours résidentiel, tout en respectant les réglementations supra communales, **nous approuvons les modifications apportées par cette procédure et émettons un avis favorable à cette dernière.**

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions, Madame la Présidente, de bien vouloir agréer nos salutations distinguées.

Le Président de la CCI Saône-Doubs,
Jean-Luc QUIVOGNE